



Mandat exclusif de vente hors établissement

Par Samantha

Bonjour

Mon agent immobilier voulait à tout pris me faire signer un mandat exclusif de vente. Vu que ça m'embetait je lui ai demandé si on pouvait le faire que pour 1 mois et il m'a dit oui et il a marqué dans les clauses particulières :

" le mandant demande l'exécution anticipée du contrat (durée 1 mois) 10 juin 2021.

Pour des raisons personnelles je ne veux plus vendre.

Comment faire pour mettre fin au mandat au plus vite ?

Par lettre recommandée mais est-ce que je dois l'envoyer maintenant ou le 10 juin date de fin de mandat ?

Et quand la résiliation prendra effet ?

Merci pour votre aide

Par ESP

Bonsoir

Avez-vous dépassé les 14 jours du délai de rétractation ?

Vous pouvez l'envoyer maintenant, en rappelant bien que la date de fin était prévue au départ, mais s'il trouve un acquéreur, il faut vous attendre à quelques démêlés.

Par Samantha

Merci pour votre réponse rapide

Si j'ai bien compris c'est la date de réception du courrier qui déclenche les 15 jours ou la date d'envoi ?

S'il reçoit la lettre le 31 mai et que le mandat était jusqu'au 10 juin, le mandat prendra fin le 15 juin ?

C'est bien ça ? Je ne voudrais pas me tromper

Merci

Par ESP

Comme vous n'avez pas signé à l'agence ...

[url=https://www.blog-habitat-durable.com/mandat-de-vente-delai-de-retractation-de-14-jours/]https://www.blog-habitat-durable.com/mandat-de-vente-delai-de-retractation-de-14-jours/[/url]